

**COMMUNE DE SELONCOURT**

**REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D’URBANISME (PLU)**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 12 avril 2022, la commune de Seloncourt a prescrit la révision allégée n°1 de son Plan Local d’Urbanisme.

Par cette délibération, le Conseil Municipal a précisé les objectifs de la révision et a défini les modalités de concertation de la population. Cette délibération est affichée en Mairie.

Une prochaine délibération du Conseil Municipal arrêtera le projet puis un arrêté municipal prescrira l’Enquête Publique relative à cette révision allégée du Plan Local d’Urbanisme.